

*M. J. J.*

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
QUATRIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(1998-1999)

LE 6 OCTOBRE 1998

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 6 OCTOBRE 1998 À 20 h 00  
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU  
À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, JOHANE CHEVRIER,  
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-  
BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEIS, CLAIRE LAVIGNE-LABELLE, ALICE  
SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. JACQUES CARON, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT,  
JEAN VENDETTE, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME DANIELLE FAVREAU, représentante du Comité de parents

ABSENCE: MME SYLVIE PROVOST-HUOT, commissaire

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

ABSENCE MOTIVÉE: MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines  
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles  
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières  
GÉRARD LACHANCE, adjoint au secrétariat général  
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes  
GILLES PRESSEULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation  
professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Ghyslain Mondoux vient sensibiliser les membres du Conseil des commissaires sur le danger potentiel d'un arrêt d'autobus scolaire dans le secteur de Candiac; un suivi sera fait par le responsable du transport.

Madame Lise Tellier demande des informations sur le transport adapté et pose la problématique de la durée de présence de son enfant dans l'autobus; le dossier sera acheminé au Service du transport scolaire.

Monsieur Benoît Boivin, président du Syndicat canadien de la fonction publique - secteur Châteauguay, informe la présidente du Conseil des commissaires qu'il lui fera parvenir une lettre sur la situation des employés de soutien suite à la fusion des Commissions scolaires du Goéland et de Châteauguay.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.C.-088-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er septembre 1998
- 6.02 Correspondance
  - 6.02.01 La ministre de l'Éducation
  - 6.02.02 Pépin, Létourneau, Avocats
  - 6.02.03 Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.)
  - 6.02.04 La ministre de l'Éducation
- 6.03 Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales
- 6.04 Écoles de la Petite-Gare, de l'Aquarelle et de l'Odysée - Inauguration: Information
- 6.05 Programme d'intégration et d'information: Révision de l'échéancier
- 6.06 Priorités de travail 1998-1999
- 6.07 Programme de formation pour les membres des conseils d'établissement: Rappel
- 6.08 Transport scolaire: État de dossier

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Comité E.H.D.A.A.: Désignation des organismes
- 7.02 Clientèle au 30 septembre 1998: État de dossier

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- 8.01 Centre local de développement de Roussillon: Information
- 8.02 Loi 180:
  - 8.02.01 Détermination du nombre de représentants
  - 8.02.02 Nomination de représentants
- 8.03 Bilan des inscriptions en formation générale et en formation professionnelle: Information
- 8.04 SODER: Nomination d'un délégué

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 9.01 Ouverture de poste
- 9.02 Mandat du directeur général

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 États financiers au 30 juin 1998: Échéancier

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Nouvelles constructions: État de dossier
- 11.02 Contrats de plus de 25 000 \$: Rapport de dérogation

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

- 13.01 Consultation sur le pacte fiscal: Mémoire

14.00 COMITÉ DE PARENTS

15.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1998

- DISPENSE DE LECTURE

(C.C.-089-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.C.-090-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 1998 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.02.01 LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance d'une lettre provenant de la ministre de l'Éducation, les invitant à suggérer les noms de personnes jugées aptes à siéger au Conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu à titre de représentant des commissions scolaires.

Comme suite,

(C.C.-091-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires suggèrent la candidature de Madame Lise Beauchamp-Brisson comme représentante des commissions scolaires au Conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02.02 PÉPIN, LÉTOURNEAU, AVOCATS

Le directeur général situe le dossier rappelant que les écoles Armand-Frappier et de l'Aquarelle sont logées sur des terrains acquis via expropriation et qu'il est normal, dans de tels cas, qu'un dossier se retrouve devant le Tribunal administratif du Québec.

6.02.03 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (I.N.R.S.)

Le directeur général fait un retour sur le projet mis en marche, il y a quatre ans, sur l'histoire de la Montérégie, soulignant que la Commission scolaire du Goéland avait contribué à ce projet pendant quelques années.

6.02.04 LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Le directeur des Services éducatifs aux jeunes situe la teneur de la lettre reçue concernant la demande de dérogation acheminée à la ministre de l'Éducation

6.03 COMMISSION NATIONALE SUR LES FINANCES ET LA FISCALITÉ LOCALES

La présidente du Conseil des commissaires rappelle que, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a présenté son mémoire à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales et en dépose une synthèse.

6.04 ÉCOLES DE LA PETITE-GARE, DE L'AQUARELLE ET DE L'ODYSSÉE - INAUGURATION: INFORMATION

Le directeur général rappelle qu'il y aura inauguration officielle des trois nouvelles écoles; une date est arrêtée pour l'école de la Petite-Gare, soit le dimanche 25 octobre 1998, avec possibilité de la présence de la ministre de l'Éducation. Pour les autres établissements, les dates sont à préciser.

6.05 PROGRAMME D'INTÉGRATION ET D'INFORMATION: RÉVISION DE L'ÉCHÉANCIER

Le directeur général, se référant au document "Programme d'intégration et de formation" déjà déposé, souligne que le mardi 13 octobre, il y aura présentation des priorités de travail des Services éducatifs aux jeunes et aux adultes à la fois.

6.06 PRIORITÉS DE TRAVAIL 1998-1999

Le directeur général présente les priorités de travail de la direction générale pour 1998-1999 et dépose, en le commentant, le document afférent. Le directeur général adjoint, pour sa part, fait la nomenclature des priorités de travail pour les services administratifs. Les directeurs des Services éducatifs aux jeunes et aux adultes énumèrent, quant à eux, certains éléments de leurs priorités respectives.

Après discussion, les membres du Conseil des commissaires demandent qu'un échéancier soit produit en regard des priorités retenues.

6.07 PROGRAMME DE FORMATION POUR LES MEMBRES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT: RAPPEL

Un rappel est fait par le directeur général sur le programme cité en rubrique et un document rappelant les coordonnées des sessions de formation est déposé.

Les membres du Conseil des commissaires désirent féliciter toute l'équipe qui a mis en place cette formation et qui a vu à la production des divers documents de soutien.

6.08 TRANSPORT SCOLAIRE: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général adjoint dépose un rapport sur les opérations de transport et le système de communication lors de la rentrée scolaire. Monsieur Jacques Caron, commissaire, remercie les responsables du transport scolaire pour la solution apportée à la problématique du transport dans le secteur Châteauguay via l'utilisation de la politique des places disponibles. Pour sa part, Madame Solange Couture-Dubé remercie les autorités scolaires pour la collaboration apportée dans le projet "Corridor scolaire".

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 COMITÉ E.H.D.A.A.: DÉSIGNATION DES ORGANISMES

(C.C.-092-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent la recommandation du coordonnateur à l'adaptation scolaire, à savoir de désigner le C.H.A.L. (Centre hospitalier Anna-Laberge) et l'A.P.H.R.S.O. (Association des personnes handicapées de la Rive-Sud-Ouest) comme étant les organismes qui siègeront au Comité consultatif E.H.D.A.A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.02 CLIENTÈLE AU 30 SEPTEMBRE 1998: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur des Services éducatifs aux jeunes dépose un rapport sur l'évolution des inscriptions 1998-1999 et sur la clientèle au 30 septembre 1998.

AS  
MAD

ab ayant  
CCO 106-11-98  
98-11-03  
16  
x

## 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

### 8.01 CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE ROUSSILLON: INFORMATION

À titre d'information, le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle mentionne qu'il a été nommé représentant au C.L.D. de Roussillon et souligne les liens éventuels entre la SODER et le C.L.D.

### 8.02 LOI 180

#### 8.02.01 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS

(C.C.-093-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent la proposition de base qui fut soumise à la consultation publique en vue de déterminer le nombre de personnes pouvant siéger sur un Conseil d'établissement des Centres d'éducation des adultes et des Centres de formation professionnelle, à savoir:

Centres d'éducation des adultes	2 élèves
	3 enseignants
	1 professionnel
	1 soutien
	2 socio-économiques et socio-communautaires
	2 entreprises
	0 parents

Centres de formation professionnelle	2 élèves
	3 enseignants
	1 professionnel
	1 soutien
	2 socio-économiques et socio-communautaires
	2 entreprises
	2 parents

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 8.02.02 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS

(C.C.-094-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires nomment Monsieur Christian Charest, de C.I.T. Châteauguay et Monsieur Todd Mitchel, de Navenco Marine, à titre de représentants des entreprises au sein du Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes l'Accore.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 8.03 BILAN DES INSCRIPTIONS EN FORMATION GÉNÉRALE ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE: INFORMATION

Le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle donne une idée globale de la clientèle inscrite à ce jour en formation générale et en formation professionnelle.

### 8.04 SODER: NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ

(C.C.-095-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE les membres du Conseil des commissaires désignent Monsieur Gilles Presseault à titre de représentant de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à la SODER.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-096-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE les membres du Conseil des commissaires nomment Monsieur André Dugas à titre de délégué à la SODER.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-097-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Solange Couture-Dubé

QUE les membres du Conseil des commissaires nomment Madame Hélène Cormier-Langlais à titre de déléguée à la SODER.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### ARRIVÉE D'UN COMMISSAIRE

À 21 h 40, arrivée de Monsieur Gabriel Carrière.

#### 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

##### 9.01 OUVERTURE DE POSTE

Le directeur général souligne la pertinence d'ouvrir un poste de direction du Service de l'information et fait la nomenclature des principaux objectifs et responsabilités s'y rattachant.

Comme suite,

(C.C.-098-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Caron

QUE les membres du Conseil des commissaires autorisent la création d'un Service de l'information et que soit nommé Monsieur Gérard Lachance à la direction de ce service et ce, à compter du 7 octobre 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### 9.02 MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce sujet sera traité après le point 15.00.

#### 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

##### 10.01 ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 1998: ÉCHÉANCIER

Le directeur général adjoint et le directeur du Service des ressources financières déposent un document demandant le report de la transmission des rapports financiers au 30 juin 1998 des anciennes Commissions scolaires de Châteauguay et du Goéland.

Comme suite,

(C.C.-099-10-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent le report de la transmission, au ministère de l'Éducation, des rapports financiers au 30 juin 1998 des Commissions scolaires de Châteauguay et du Goéland, du 31 octobre 1998 au 23 novembre 1998 et que la date pour le dépôt des états financiers soit décidée lors de la session de formation du 13 octobre 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 NOUVELLES CONSTRUCTIONS: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur du Service des ressources matérielles dépose, à titre d'information, un document sur l'état de situation sur les dossiers de construction.

11.02 CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$: RAPPORT DE DÉROGATION

Monsieur Normand Lapointe, directeur général, dépose, conformément à la résolution C.P.-254-06-98, la liste des contrats octroyés.

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

13.01 CONSULTATION SUR LE PACTE FISCAL: MÉMOIRE

La présidente du Conseil des commissaires, Madame Micheline Patenaude-Fortin, dépose à titre d'information copie du mémoire présenté par la F.C.S.Q. à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales.

14.00 COMITÉ DE PARENTS

Madame Danielle Favreau, commissaire représentant le Comité de parents, demande que lui soit remise la liste des commissaires avec certaines coordonnées dont la publication a été autorisée.

15.00 DEMANDE D'INFORMATION

9.02 MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

HUIS-CLOS

(C.C.-0100-10-98)

À 23 h 00,

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DU HUIS CLOS

(C.C.-0101-10-98)

À 23 h 57,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-0102-10-98)

CONSIDÉRANT le fait que Monsieur Normand Lapointe est admissible à sa retraite à compter du 23 novembre 1998;

CONSIDÉRANT que Monsieur Lapointe a annoncé sa démission pour fins de retraite et qu'il a droit, de ce fait, au versement d'une prime de séparation équivalente à six mois de traitement;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries souhaite que Monsieur Lapointe demeure en fonction à titre de directeur général pour une période temporaire afin d'assurer la meilleure transition possible dans le cadre de l'organisation de la nouvelle commission scolaire;

CONSIDÉRANT que Monsieur Lapointe est prêt à recevoir un traitement inférieur à celui prévu dans la réglementation, tenant compte des sommes qu'il recevra en fonction de son régime de retraite;

CONSIDÉRANT que cette situation est avantageuse pour la Commission tant au niveau financier qu'au niveau de l'expertise dont elle pourra bénéficier en la personne de Monsieur Lapointe;

CONSIDÉRANT que l'utilisation des services professionnels de Monsieur Lapointe ne représente qu'environ 35% du traitement que la Commission devrait réellement verser en vertu de la réglementation si elle procédait à l'engagement d'une nouvelle personne;

CONSIDÉRANT que la présente résolution a fait l'objet de discussion avec les représentants du ministère de l'Éducation,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les considérants fassent partie intégrante de la présente résolution.

QUE Monsieur Normand Lapointe démissionne à compter du 22 novembre 1998 et que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accepte sa démission.

QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries verse à Monsieur Lapointe et ce, en conformité avec la réglementation:

- le remboursement de ses jours de vacances accumulées;
- le remboursement de ses jours de congés de maladie non monnayables à son crédit.

QUE, compte tenu de toutes les circonstances énumérées ci-haut, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries offre à Monsieur Lapointe d'occuper, à titre de contractuel, le poste de directeur général, poste qu'il accepte d'occuper pour la période du 23 novembre 1998 jusqu'au plus tard le 31 décembre 1999.

QUE, pendant la période couverte par le présent contrat, Monsieur Lapointe soit désigné comme directeur général par intérim et qu'il exerce les fonctions et obligations du directeur général, le tout conformément aux résolutions de la Commission et à la Loi sur l'instruction publique. Durant cette période, Monsieur Lapointe devra notamment assurer le remplacement et la préparation du nouveau titulaire désigné par la Commission au poste de directeur général ou de directrice générale.

QUE Madame Micheline Patenaude-Fortin, présidente du Conseil des commissaires, soit mandatée pour signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, garantissant aux parties les éléments précédemment mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

(C.C.-0103-10-98)

À 23 h 59, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

*amendé par  
CC-0283-12-99  
le 99-12-07  
JJ  
H*



*[Handwritten initials]*

QUE la séance du Conseil des commissaires tenue le 6 octobre 1998 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la présidente déclare la séance levée.

*Michèle P. Fortin*  
Présidente de la séance

*[Handwritten signature]*  
Secrétaire général

